

Appel à communication - Colloque

Fordisme, Financiarisation, néolibéralisme : mutations, transitions, ruptures ou continuités au sein des organisations. Une approche pluridisciplinaire

Conférencier invité : Neil Fligstein

**Lille, 6-7 octobre 2022
(English version below)**

L'objectif de ce colloque est de faire dialoguer plusieurs traditions disciplinaires afin de questionner un récit désormais classique de certaines mutations économiques majeures du dernier tiers du vingtième siècle. Il prend comme point de départ l'espace français qui accueille un grand nombre de travaux, mais vise à enrichir le regard par une démarche comparative avec d'autres espaces nationaux. Les évolutions désignées par les concepts de « financiarisation » et de « néolibéralisme » sont multiples. Pour le premier, une première approximation pourrait être de considérer l'essor inédit des marchés, des acteurs financiers, mais également des motivations financières dans la régulation de l'économie, la conduite des organisations avec l'essor de la valeur actionnariale, mais également la gestion de la vie quotidienne des individus (Epstein, 2005 ; Van der Zwan, 2014). Le concept de « néolibéralisme » est quant à lui associé à un processus dans lequel l'État accompagne à partir des années 1980 une nouvelle phase expansionniste pour les actionnaires et leurs représentants, les détenteurs de patrimoines et spécialistes de l'accumulation de capitaux financiers. Il doit pour cela créer et maintenir un cadre institutionnel caractérisé par le libre-échange, le marché tout puissant en garantissant les droits de propriété. Ces éléments constituent des garants du renforcement croissant du « pouvoir oligopolistique, monopoliste et transnational détenu par une poignée de multinationales centralisées » (Harvey, 2014, p. 124), ce qui explique pourquoi ces deux concepts sont fréquemment accompagnés de ceux de mondialisation ou globalisation des marchés.

Or, à mesure qu'ils nourrissent les travaux d'économistes, d'historiens, de gestionnaires et de sociologues cherchant à caractériser les grandes mutations contemporaines du capitalisme, ces grands concepts finissent par renvoyer à des dynamiques de plus en plus diverses. La grande opposition entre le fordisme industriel et la financiarisation néolibérale forgée en son temps par l'École de la régulation est désormais nuancée (Aglietta, 1978). Une nouvelle génération de néorégulationnistes a pu envisager avec plus de souplesse les transformations institutionnelles de l'économie. En outre, un nombre important de travaux ont contribué à déconstruire la rupture des années 1980 associée à la financiarisation ou au néolibéralisme, pensés comme la négation du régime de production fordiste. Parler de financiarisation néolibérale présente désormais le risque d'imaginer une finance auparavant absente et désormais hégémonique, alors qu'historiens, gestionnaires, sociologues, économistes et politistes dégagent des dynamiques de transitions plurielles dont certaines sont désajustées voire contradictoires.

D'abord, le concept de néolibéralisme a été déconstruit et réinscrit dans l'histoire longue des politiques économiques françaises par Richard Kuisel (Kuisel, 1984), puis par François Denord (Denord, 2007) et Brigitte Gaïti. Cette dernière indique une « érosion discrète de l'État providence » à partir des années 1950 (Gaïti, 2014). Ces recherches réinscrivent les évolutions associées au néolibéralisme dans une chronologie plus large. Concernant l'évolution des structures de l'État dit régulateur, il convient d'évoquer les travaux de Laure Quennouëlle-Corre (Quennouëlle-Corre, 2001), Benjamin Lemoine (Lemoine, 2016), Sarah Kolopp (Kolopp, 2013) et Michel Margairaz (Margairaz, 2019). Ceux-ci mettent en évidence des tendances antérieures à

la dérèglementation et soulignent, dans cette dynamique, le rôle actif d'acteurs administratifs et politiques dès les années 1960, loin de la représentation d'agents forcés de succomber aux récentes contraintes du marché. La rupture du début des années 1980 est *in fine* largement nuancée, notamment à travers ce qui fut appelé le « tournant de la rigueur » de 1983 (Eloire, 2020), qu'il convient désormais de réinscrire dans une évolution réglementaire bien plus longue (Descamps & Quennouëlle-Corre, 2018). Ainsi, ces travaux ont interrogé la chronologie de l'émergence et de la pénétration des conceptions associées au néolibéralisme au cœur de l'appareil d'État, ce qui conduit à interroger la nature exacte de l'État, tout comme les rapports entre acteurs publics et privés.

Ensuite, certains éléments traditionnellement associés à la financiarisation néolibérale de la toute fin du 20^e siècle sont identifiés en France dès les années 1970 par Pierre François et Claire Lemerrier (François & Lemerrier, 2016). Raghuram G. Rajan et Luigi Zingales Zingales mettent en évidence le niveau de développement élevé du secteur financier dans les années 1960 dans la plupart des pays économiquement développés. Ils soulignent, tout comme Antoine Bozio, qu'un tel niveau n'est atteint qu'à la fin des années 1990 (Bozio, 2002; Rajan & Zingales, 2003). Quentin Belot souligne quant à lui, le rôle du développement industriel et de la construction organisationnelle dans les mutations financières des grands groupes (Belot Couloumies, 2021). La financiarisation possède en effet de nombreux liens avec les dynamiques organisationnelles. Certaines transformations financières au sein des firmes s'inscrivent d'ailleurs au sein de processus de désindustrialisation et ne sont pas réductibles à l'intrusion de nouveaux acteurs financiers extérieurs aux entreprises (Labardin & Jerman, 2020). Ainsi, d'une part la consistance de ces grandes catégories et la grande rupture des années 1980 sont désormais nettement relativisées ; d'autre part, on observe de multiples transitions qui permettent de repenser les permanences, les sédimentations, les continuités et les ruptures de façon plus fine.

À l'échelle de la comptabilité et du contrôle des firmes également, on observe des similitudes ou des continuités. La financiarisation est un phénomène dont l'ancienneté a été soulignée (Chiapello et Walter, 2016). Les arguments présidant à l'instauration des outils budgétaires au sein des entreprises dans les années 1930 sont les mêmes que ceux de leur retrait à la fin du 20^e siècle (Alcouffe et al., 2008). Les derniers développements du contrôle financier au sein des firmes, souvent associés à la financiarisation, s'inscrivent dans une très ancienne histoire industrielle (Denord & Henry, 2007; Levant & Zimnovitch, 2013; Touchelay, 2005). Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les élites françaises s'orientent vers la modernisation des structures de l'économie française sur le modèle états-unien (Djelic, 2004). Le contexte idéologique qui voit l'émergence de certaines méthodes comptables parfois associées à la financiarisation est davantage attaché à la volonté de planification qu'aux lois du libre marché dès les années 1930 (Berland, 1999). Enfin et inversement, les époques au sein desquelles le contrôle de gestion était d'un point de vue formel moins développé ne coïncident pas nécessairement avec une faible prise en compte de la dimension financière dans les décisions stratégiques (Lambert & Sponem, 2009). L'évolution des professions financières et le développement des dispositifs de gestion est donc loin de suivre un chemin linéaire d'une orientation uniquement industrielle vers une orientation essentiellement financière (Redon, 2018). Les pratiques de contrôle financier sont aussi anciennes que le capitalisme et il n'est parfois pas évident de distinguer ce qui relève d'activités comptables financières et de pratiques managériales financiarisées, alors même que les profils de directeurs financiers se spécialisent et se professionnalisent (Berland, 2018).

Derrière les grandes catégories de « financiarisation » ou « néolibéralisme », apparaissent en fait des phénomènes pluriels, dont les démarcations temporelles et géographiques ont tendance à s'estomper à mesure que des recherches empiriques précisent la focale de ces transformations. Si cette grande rupture a largement été nuancée à propos de l'appareil d'État, cela est moins évident concernant les organisations elles-mêmes. Le colloque cherche donc à croiser et faire dialoguer les analyses historiques, gestionnaires, sociologiques et économiques à travers des travaux empiriques consacrés à des études de cas de firmes, de banques, de sociétés financières, de marchés ou de dispositifs s'inscrivant dans les dynamiques de la seconde moitié du 20^e siècle et du début du 21^e siècle autour des dynamiques de

financiarisation. Si le point de départ de cette réflexion prend appui sur des cas français, les contributions permettant les comparaisons internationales sont les bienvenues.

Pour illustrer notre thème, nous avons le plaisir d'annoncer que le discours d'ouverture sera prononcé le 6 octobre 2022 par le professeur Neil Fligstein, Directeur du Centre de recherche Culture, Organisations et politique de l'Université de Californie, Berkeley.

Voici quelques exemples de thèmes pressentis :

- Les transformations des outils de la comptabilité financière sur le long terme ;
- L'évolution des liens entre les dimensions financières du contrôle de gestion et les objectifs opérationnels des firmes ;
- L'évolution des groupes d'actionnaires à la tête des groupes industriels ou bancaires ;
- Analyse des réglementations financières et des réglementations d'acteurs ;
- L'évolution de la structuration des marchés financiers et de leur cadre réglementaire ;
- Les transformations des relations financières entre firmes, États, managers, holdings et sociétés financières diverses ;
- Les relations entre le capital industriel et financier sur le temps long ;
- Les origines privées de la régulation financière publique ;
- Les caractérisations microéconomiques des revenus de types financiers ;
- Les circulations des flux monétaires au sein des entreprises, de la trésorerie au cash-flow ;

Ces thématiques ne sont pas restrictives, les propositions qui abordent d'autres sujets sont les bienvenues. De même, les différentes approches méthodologiques, tant qualitatives que quantitatives, sont possibles.

Modalités de soumissions : Le format attendu des intentions de communication est compris entre une et deux pages (moins de 4 000 signes). Les auteurs devront dégager avec clarté la problématique traitée, les sources mobilisées (archives, corpus, entretiens, terrains d'observation, etc.), les méthodes employées ainsi que les résultats présentés. Les propositions sont à envoyer au plus tard le 3 juin 2022 à l'adresse suivante : quentin.belot@univ-lille.fr.

La réponse du Comité scientifique est prévue le 28 juin et les textes complets sélectionnés (40 000 caractères maximum hors bibliographie) seront attendus pour le 5 septembre 2022 au plus tard. Chaque présentation durera 20 minutes et sera suivie d'une discussion. Les langues des papiers et des communications sont le français ou l'anglais. Enfin, veuillez noter que des frais d'inscription au Colloque pourront être demandé ultérieurement aux participants.

Comité scientifique

Quentin Belot, Marlène Benquet, Valérie Boussard, Théo Bourgeron, Nicolas Berland, Catherine Comet, Thomas Dallery, Fabien Eloire, Neil Fligstein, Patrick Fridenson, Pierre-Cyrille Hautecoeur, Pierre Labardin, Jean-Luc Mastin, Jeremy Morales, Pierre Penet, Nicolas Pinsard, Joel Rabinovich, Marie Redon, Béatrice Touchelay.

Comité d'organisation

Quentin Belot
Fabien Eloire
Marie Redon

L'inscription au colloque se fait sur le site dédié : <https://financedynamics.sciencesconf.org/>
Contact : quentin.belot@univ-lille.fr

Call for papers - Conference

Fordism, Financialization, Neoliberalism: mutations, transitions, shifts and continuities within organizations. A cross-disciplinary approach

Keynote Speaker : Neil Fligstein

Lille, 6-7 October 2022

The aim of this conference is to challenge the classic narrative concerning the major economic changes that occurred during the last third of the 20th century by bringing together several disciplinary traditions. Its starting point will be France, which boasts a large body of literature, and the subsequent focus will be a comparison with other countries. The concepts of 'financialization' and 'neoliberalism' underpin numerous developments. In approximate terms, the former refers to the unprecedented rise in markets, financial actors, financial reasons for regulating economies, the management of organizations with increasing shareholder value, as well as the management of individuals' daily lives (Epstein, 2005; Van der Zwan, 2014). Since the 1980s, the concept of 'neoliberalism' has been associated with a process in which the State has accompanied a new expansionist phase for shareholders and their representatives, holders of wealth, and specialists in the accumulation of financial capital. For this to happen, the state has had to create and maintain an institutional framework characterized by free trade and omnipotent markets within which property rights are guaranteed. These elements have ensured that the growth in 'oligopolistic, monopolistic and transnational power held by a handful of centralized multinationals' (Harvey, 2014, p. 124) has been reinforced, and explains why the two concepts frequently go hand in hand with globalization.

However, as neoliberalism and financialization tend to permeate the work of economists, historians, management experts and sociologists who have sought to portray the significant contemporary changes in capitalism, this has increasingly varied their scope. Indeed, the rift which was originally created by the School of Regulation between industrial Fordism and neoliberal financialization is now more nuanced (Aglietta, 1978). A new generation of neo-regulationists has been more flexible in its consideration of institutional transformations within the economy. Moreover, a large body of work has helped deconstruct the paradigmatic shift of the 1980s and its direct links to financialization and neoliberalism. This new paradigm would be the negation of the Fordist production regime. To speak of neoliberal financialization hence poses the risk of imagining a previously absent and now hegemonic finance, whereas historians, management experts, sociologists, economists and political scientists have been identifying the multiple dynamics of transitions, some of which are disadjusted or even contradictory.

Firstly, the concept of neoliberalism has been dismantled and reinstated within the long history of French economic policies by Richard Kuisel (Kuisel, 1984), François Denord (Denord, 2007) and Brigitte Gaïti, who saw a 'discreet erosion of the welfare state' from the 1950s onwards (Gaïti, 2014). Their research reestablishes the developments associated with neoliberalism within a broader chronology. In regard to the evolving structures of the so-called regulatory state, we should mention the work of Laure Quennouëlle-Corre (Quennouëlle-Corre, 2001), Benjamin Lemoine (Lemoine, 2016), Sarah Kolopp (Kolopp, 2013) and Michel Margairaz (Margairaz, 2019). These authors highlight previous trends toward deregulation while emphasizing the active role of administrative and political actors from the 1960s onwards. This is a far cry from the notion that agents were being forced to succumb to recent market constraints. As a result, the shift from regulation to deregulation at the beginning of the 1980s is largely nuanced, particularly through what was known as the "watershed austerity" of 1983 (Eloire, 2020), and should now be included in a much broader series of regulatory developments (Descamps & Quennouëlle-Corre, 2018). Thus, these authors have examined the chronological emergence of neoliberal concepts and their infiltration into the heart of state apparatus, and this

has led to questions about the exact nature of the state, as well as the relationship between public and private actors.

Secondly, some elements from the end of the 20th century which have traditionally been associated with neoliberal financialization were identified in France by Pierre François and Claire Lemerrier as early as the 1970s (François & Lemerrier, 2016). Raghuram G. Rajan and Luigi Zingales highlight the extensive development in the 1960s of the financial sector in most high income countries. They assert, as does Antoine Bozio, that this development was only finalized in the late 1990s (Bozio, 2002; Rajan & Zingales, 2003). Quentin Belot emphasizes the role of industrial development and organizational construction in the financial mutations involving large groups (Belot Couloumies, 2021). Financialization has many links with organizational dynamics. Certain financial transformations in companies relate to the process of deindustrialization and cannot be attributed to the actions of new external financial actors (Labardin & Jerman, 2020). On the one hand, both the consistency of these broad categories and the paradigmatic shift of the 1980s have clearly been put into perspective; on the other hand, there are multiple transitions which help us rethink the permanencies, continuities and shifts in a more intelligent way.

There are also similarities and continuities in accounting and financial control. The fact that financialization as a phenomenon has been around for a long time has already been pointed out (Chiapello and Walter, 2016). The arguments used in the 1930s to ensure the introduction of budgetary tools in companies are the same as those used for their withdrawal at the end of the 20th century (Alcouffe et al., 2008). The latest developments in financial control, which are often associated with financialization, are part of a longstanding industrial history (Denord & Henry, 2007; Levant & Zimnovitch, 2013; Touchelay, 2005). In the aftermath of the Second World War, the French elite chose to modernize French economic structures according to the US model (Djelic, 2004).

From the 1930s onwards, the ideological context for the emergence of certain accounting methods (sometimes associated with financialization), was one of planning rather than free market (Berland, 1999). Finally, and conversely, the periods during which financial control was less formally developed do not necessarily coincide with a lack of consideration for the financial aspects of strategic planning (Lambert & Sponem, 2009). The evolution of the financial actors as well as the development of management systems therefore does not move linearly from a solely industrial to an essentially financial path. Financial control is as old as capitalism itself, and sometimes it is not clear what the difference is between the practices of financial accounting and financialization (Berland, 2018; Redon, 2018)).

Behind the major concepts of 'financialization' and 'neoliberalism' are multiple phenomena whose temporal and geographical demarcations become blurred as soon as empirical research has clarified the focal point for both of these transformations. If the paradigmatic shift has been largely distinguished from the point of view of the state, this is less obvious for organizations themselves. The purpose of the conference is therefore to cross-reference historical, managerial, sociological and economic analyses through empirical work devoted to the cases of companies, banks, financial companies, markets and mechanisms that form part of the long-term dynamics of financialization in the second half of the 20th century and the beginning of the 21st century. Although the starting point for this reflection is cases from France, we welcome contributions which refer to other countries and which could be used for comparison.

To underscore our theme, we are pleased to announce that our keynote address will be delivered on 6 October 2022 by Professor Neil Fligstein, Director of the Center for Culture, Organization, and Politics of the University of California, Berkeley.

Here are some examples of possible themes:

- Transformation of financial accounting tools over the long term;

- Evolving links between the financial dimensions of management control and the operational objectives of firms;
- Establishment of shareholder groups at the head of industrial or banking groups;
- Analysis of financial regulations and the regulations of the relevant actors;
- Changing structure of financial markets and their regulatory framework;
- Transformation of financial relations between companies, states, directors, holding companies and other financial companies;
- Relations between industrial and financial capital over the long term;
- Private origins of public financial regulation;
- Microeconomic characterization of financial income;
- Circulation of monetary flows within companies, from cash to cash flow

As these themes are not restrictive, we welcome proposals that address other topics. Similarly, different methodological approaches, both qualitative and non-qualitative, are possible.

Terms of submission

The expected format for the proposal is between one and two pages (fewer than 4,000 characters). The proposal must clearly state the issue being addressed, the sources used (archives, corpus, interviews, observation fields, etc.), the methods and the results. It must be sent no later than 3 June 2022 at : quentin.belot@univ-lille.fr. The committee's response is expected by 28 June, and the selected complete texts (40,000 characters maximum, excluding references) will be expected no later than 5 September 2022.

Each presentation will last 20 minutes and will be followed by a discussion. The languages of the papers and presentations are French or English. Finally, please note that a registration fee for the Colloquium may be requested from participants at a later stage.

Scientific Committee

Quentin Belot, Marlène Benquet, Valérie Boussard, Théo Bourgeron, Nicolas Berland, Catherine Comet, Thomas Dallery, Fabien Eloire, Neil Fligstein, Patrick Fridenson, Pierre-Cyrille Hautecoeur, Pierre Labardin, Jean-Luc Mastin, Jeremy Morales, Pierre Penet, Nicolas Pinsard, Joel Rabinovich, Marie Redon, Béatrice Touchelay.

Organizing Committee

Quentin Belot
Fabien Eloire
Marie Redon

Registration for the conference can be done at : <https://financedynamics.sciencesconf.org/>

Contact : quentin.belot@univ-lille.fr

References

- Aglietta, M. (1978), *Régulation et crises du capitalisme*, Calmann-Lévi. Paris, 486 pp.
- Alcouffe, S., Berland, N., & Levant, Y. (2008). « « Succès » et « échec » d'un outil de gestion. Le cas de la naissance des budgets et de la gestion sans budget ». *Revue française de gestion*, n° 188-189(8), 291-306.
- Belot Couloumies, Q. (2021). *PSA : Une financiarisation endogène. Construire le contrôle financier d'une firme industrielle et familiale de 1965 à 2020* [Phdthesis, Université Paris-Saclay].
- Berland, N. (1999). *L'histoire du contrôle budgétaire en France. Les fonctions du contrôle budgétaire, influences de l'idéologie, de l'environnement et du management stratégique*. Paris Dauphine.

- Berland, N. (2018), « D'un management financier à un management financiarisé. Caractéristiques et mise en perspective de la financiarisation du management », in *Le Libellio d'AEGIS*, Vol. 14, n° 1 – Printemps 2018
- Bozio, A. (2002). *La capitalisation boursière en France au XXe siècle*. Mémoire de Master. École d'Économie de Paris, ENS.
- Chiapello, E. et Walter, C. (2016), « The three ages of financial quantification: a conventionalist approach to the financiers' metrology », *Historical social research*, n° 41(2), 155-177.
- Denord, F. (2007). *Néo-libéralisme version française : Histoire d'une idéologie politique*. DEMOPOLIS.
- Denord, F., & Henry, O. (2007). « La « modernisation » avant la lettre : Le patronat français et la rationalisation (1925-1940) ». *Sociétés contemporaines*, n° 68(4), 83-104.
- Descamps, F., & Quennouëlle-Corre, L. (2018). « Le tournant de mars 1983 a-t-il été libéral ? » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 138(2), 5-15. Cairn.info.
- Djelic, M.-L. (2004). « L'arrivée du management en France : Un retour historique sur les liens entre managérialisme et État ». *Politiques et management public*, 22(2), 1-17.
- Epstein, G. (2005), *Financialization of the world Economy*, Edward Elgar publishing.
- Eloire, F. (2020). « Le « tournant de la rigueur » comme processus régulateur. Étude d'une décision de politique économique ». *Revue française de sociologie*, 61(2), 207-241. Cairn.info.
- Fligstein, N. (1990), *The Transformation of Corporate Control*, Harvard University Press, London, 389p.
- François, P., & Lemerrier, C. (2016). « Une financiarisation à la française (1979-2009) ». *Revue française de sociologie*, 57(2), 269-320.
- Gaïti, B. (2014). « L'érosion discrète de l'État-providence dans la France des années 1960. Retour sur les temporalités d'un « tournant néo-libéral » ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 201-202(1-2), 58-71.
- Harvey, D. (2014). *Brève histoire du néolibéralisme*, Broché.
- Kolopp, S. (2013). « De la modernisation à la raison économique. La formation en économie à l'Ena et les déplacements des lieux communs de l'action publique (1945-1984) ». *Genèses*, 93(4), 53-75.
- Kuisel, R. (1984). *Le Capitalisme et l'État en France. Modernisation et dirigisme au XXe siècle*, Gallimard.
- Labardin, P., & Jerman, L. (2020). *Désindustrialisation et financiarisation : Une lecture comptable d'une faillite industrielle de la fin des années 1980*. XXIXe Conférence Internationale de Management Stratégique, paris.
- Lambert, C., & Sponem, S. (2009). « La fonction contrôle de gestion : Proposition d'une typologie ». *Comptabilité - Contrôle - Audit*, Tome 15(2), 113-144.
- Lemoine, B. (2016). *L'ordre de la dette. Enquête sur les infortunes de l'État et la prospérité du marché*, La Découverte.
- Levant, Y., & Zimnovitch, H. (2013), « L'imputation des charges indirectes en France de 1914 aux années 1950 : L'évolution vers la simplicité », *Comptabilité - Contrôle - Audit*, Tome 19(2), 13-39.
- Margairaz, M. (2018), *L'État détricoté. De la résistance à la République en marche*, Édition du détour, Paris.
- Quennouëlle-Corre, L. (2001). *La direction du Trésor 1947-1967, l'État-banquier et la croissance*, Comité pour l'Histoire Économique et Financière (CHEF).
- Rajan, R., & Zingales, L. (2003). « The great reversals : The politics of financial development in the twentieth century ». *Journal of Financial Economics*, 69(1), 5-50.
- Redon, M., (2018), *Evolution of the French CFOS, along with the financialization in France, a study of their reciprocal relationships*, Thèse, Université Paris Dauphine, PSL
- Touchelay, B. (2005). « À l'origine du plan comptable français des années 1930 aux années 1960, la volonté de contrôle d'un État dirigiste ? » *Comptabilité - Contrôle - Audit*, 11(3), 61.
- Van der Zwan, N. (2014). Making sense of financialization. *Socio-economic review*, 12(1), 99-129.